

## La ronde des Ruisseaux

Velay - Chaspuzac







Évasion boisée en duo (MAZET\_J\_OT)

Une sortie au profil vallonné qui alterne entre sentiers étroits et larges pistes. Les vues sur le plateau et le bassin du Puy raviront les amateurs de grands espaces. Sportif et technique sur quelques portions, ce circuit ravira les passionnés de parcours typé « crosscountry ».

### **Infos pratiques**

Pratique: VTT

Longueur: 35.0 km

Dénivelé positif : 665 m

Difficulté: Intermédiaire

Type: Boucle

Thèmes: VTT

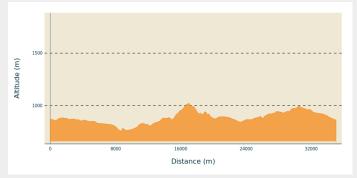
## **Itinéraire**

**Départ** : Chaspuzac **Arrivée** : Chaspuzac

**Communes**: 1. Chaspuzac

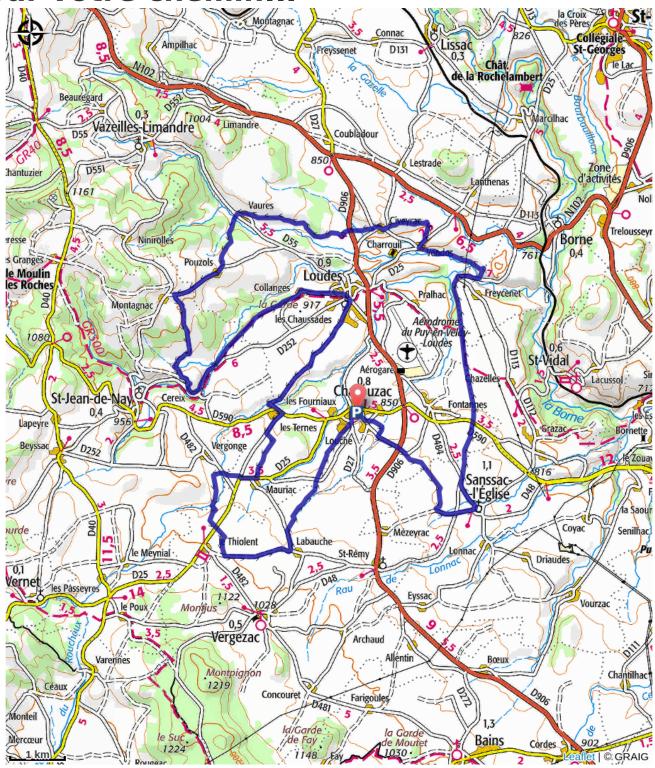
- 2. Sanssac-l'Église
- 3. Saint-Vidal
- 4. Loudes
- 5. Borne
- 6. Saint-Jean-de-Nay
- 7. Vergezac

### **Profil altimétrique**



Altitude min 760 m Altitude max 1022 m

### Sur votre chemin...



# **Toutes les infos pratiques**

#### **Comment venir?**

Accès routier

15 minutes à l'Ouest du Puy-en-Velay

Parking conseillé

Chaspuzac, Place de l'Église

## Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

### **Marais de Freycenet**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Le site du Lac de Freycennet est situé sur la commune de Borne, c'est un bien sectional géré par la commune. Le site s'étend sur 5,2 hectares à une altitude moyenne comprise entre 815 et 820 mètres. Le site est constitué du lac et de guelques prairies en périphérie de celui-ci.

Sorties Nature: https://www.calameo.com/read/000007824e450a9c1408

#### Marais de la Gimberte

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Le marais tourbeux de la Gimberte est situé sur la commune de Borne à une altitude d'environ 800 mètres. Ce bien sectional draine un bassin versant de taille réduite (seulement 7 hectares).

Ce marais est colonisé par les grands carex. Les roselières à massettes marquent également le paysage. Une mare a été surcreusée en 2003. La zone humide est entourée de pelouses et prairies pâturées maigres.

La zone humide présente toujours une zone en eau, même si celle-ci est parfois réduite lors des très grandes sècheresses.

L'épaisseur de tourbe atteint plus d'un mètre au centre de la zone humide. (TOURMAN A., 2007)

Parmi les espèces patrimoniales présentes sur le site, il peut être cité : le Triton crêté, l'Alyte accoucheur, l'Agrion mignon, la Bécassine des marais, la Marouette ponctuée, la Pie grièche Grise...